

# DEMANDE DE POSE DE COMPTEUR DE CHANTIER POUR CONSTRUCTION

Avant de retourner cette demande, merci de vous informer des conditions préalables à la pose

d'un compteur de chantier au verso de ce document.
Commune       :         □ AMBILLY       □ ANNEMASSE       □ BONNE       □ CRANVES-SALES       □ ÉTREMBIÈRES       □ GAILLARD         □ JUVIGNY       □ LUCINGES       □ MACHILLY       □ SAINT-CERGUES       □ VÉTRAZ-MONTHOUX       □ VILLE-LA-GRAND
Entreprise:Raison Sociale:
Adresse de pose de compteur :
Intitulé du projet :
<b>Type deprojet</b> : ☐ Immeuble ☐ Lotissement ☐ Autres cas:
<b>N° PC</b> : 074/ / /
Avis n° :
Parcelle cadastrale :
Je soussigné(e), déclare :
NOM :Prénom :
No CYPET
N° SIRET :
Adresse :  Code postal :
Téléphone: // // // // //
Email :
Avoir pris connaissance du Règlement d'eau potable du service Eau en vigueur.
Fait à, le   _   _   _   qualité et signature du demandeur :
CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE - NE RIEN INSCRIRECADRE RÉSERVÉ AU SERVICE - NE RIEN INSCRIRE
Tankana da Barankanan kanada k
Facture de Branchement assainissement :
Facture de Branchement eau : □ OUI □ NON Réseau eaux usées : □ Raccordé □ Raccordable □ SPANC □ Arrosage Raccordement eau potable : □ Provisoire □ Définitif
Raccordement eau potable :   Provisoire   Définitif
N° de compteur : Marque : Diamètre : / / / mm
N° de compteur : Marque : Diamètre : //_/ mm Date de pose : //_//_/ Index : m³ Nom de l'agent : Date de dépose : /_/_//_/ Index : m³ Nom de l'agent :
Date de dépose : /// // // Index :m³ Nom de l'agent : Emplacement précis:
implacement precis.



## COMPTEUR DE CHANTIER POUR CONSTRUCTION

## CONDITIONS PRÉALABLES À LA DEMANDE DE POSE DU COMPTEUR

### Le maître d'œuvre doit:

- retourner le devis de branchement définitif d'eau potable du projet accepté et les conditions générales
- payer la ou les facture(s) de Branchement(s) ( sur voie publique)

#### L'entreprise doit:

- remettre le présent document
- s'engager à régler les travaux de pose du compteur de chantier ainsi que les consommations d'eau pendant la durée du chantier
- informer par écrit ou par mail le service Agence Clientèle :

11 Avenue Emile Zola - B.P 225 74105 ANNEMASSE CEDEX contact@annemasse-agglo.fr

de la date de fin du chantier afin que celui-ci puisse établir la facture d'arrêt de compte.

Sans cette démarche, l'abonnement et la consommation continueront et seront dus

- avoir pris connaissance du Règlement d'eau potable du service Eau
- le compteur de chantier sera installé sur le branchement définitif du projet (sauf cas exceptionnel)
- aucun compteur de chantier pour construction ne pourra être mis en place sur un poteau incendie